

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA FMRQ A CONCLU UNE ENTENTE DE PRINCIPE AVEC LE MSSS

Montréal, le vendredi 30 mars 2018 – La Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) a conclu une entente de principe avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec aujourd’hui, pour le renouvellement de l’entente collective de ses membres. Avant de dévoiler les détails plus précis entourant cette entente de principe, la FMRQ présentera d’abord l’entente à ses membres.

Le président de la FMRQ, le Dr Christopher Lemieux, souhaite souligner à ce moment-ci que : « L’entente de principe conclue avec le MSSS aujourd’hui est un pas de plus vers la reconnaissance de la contribution des médecins résidents au réseau de la santé du Québec et respecte les mandats que nos membres nous ont confiés depuis le début de la négociation de son renouvellement. La FMRQ présentera d’abord les paramètres de cette entente à ses membres dans le cadre d’assemblées générales au cours des prochaines semaines, a-t-il poursuivi, en vue de la faire entériner. »

La Fédération des médecins résidents du Québec

La Fédération des médecins résidents du Québec regroupe les quatre associations de médecins résidents liés aux établissements du réseau universitaire de santé de Montréal, McGill, Sherbrooke et Laval à Québec. Elle compte quelque 3 600 membres qui offrent des services à la population au sein des établissements de santé du Québec. Le quart de ces médecins résidents œuvrent en médecine de famille et les autres dans les autres spécialités médicales, chirurgicales et de laboratoire. Plus de 57 % des médecins résidents sont des femmes.

– 30 –

Source : Dr Christopher Lemieux, président
Fédération des médecins résidents du Québec

Renseignements
et entrevues : Mme Johanne Carrier, ARP
Directrice, Communications et Affaires publiques
Fédération des médecins résidents du Québec
Cellulaire : 514 591-0502
Bureau : 514 282-0256 ou 1 800 465-0215
Courriel : johanne.carrier@fmrq.qc.ca